

# L O N Z A

## BARQUAT<sup>®</sup> MB-50 PG

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

**DANGER**



**POISON**



**CORROSIF**

**GARANTIE:**

Alkyl (40% C<sub>12</sub>, 50% C<sub>14</sub>, 10% C<sub>16</sub>)

dimethyl benzyl ammonium chloride.....50.0%

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

NO. D'ENREGISTREMENT 28071 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET:

**Fabriqué par:**

Lonza Inc  
90 Boroline Road  
Allendale NJ 07401  
201-316-9200

**Agent Canadien**

Canada Colors & Chemicals Ltd.  
80 Scarsdale Road  
Don Mills ON M3B 2R7  
416-449-7750

**MODE D'EMPLOI:**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Ce produit ne devrait **pas** être utilisé ou mélangé avec des matières comburantes ou des agents de réduction (tels que: hypochlorite de calcium, perchlorate solide ou acide nitrique) étant donné qu'un tel mélange peut provoquer une explosion. Ne pas utiliser avec du savon ou un agent de mouillage anionique. S'il y a dégagement de brouillard, porter des lunettes de protection ou un écran facial, des gants en caoutchouc et un respirateur. Dans certains cas, l'utilisation d'une crème protectrice peut être recommandée. Se laver à fond après chaque manipulation.

**PRÉCAUTIONS:**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES PERSONNES NON-AUTORISÉES. Danger - Corrosif pour les yeux. Ne pas éclabousser dans les yeux, sur la peau ou les vêtements. Nocif en cas d'ingestion. Éviter de contaminer les aliments.

**PREMIERS SOINS:**

En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Pour le contact avec les yeux, consulter un médecin. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'ingestion, boire immédiatement, si disponible, beaucoup de lait, des blancs d'oeufs, une solution de gélatine ou sinon, boire beaucoup d'eau. Éviter l'alcool. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Des lésions probables des muqueuses peuvent contre-indiquer un lavage d'estomac. Il pourrait être nécessaire de prendre des mesures contre un choc circulatoire, une dépression respiratoire ou des convulsions.

**DECONTAMINATION ET ÉLIMINATION:**

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )